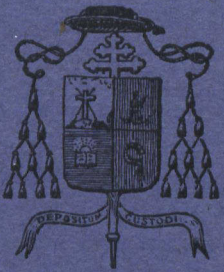


LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de toute la province Ecclésiastique de Saint-Boniface.



Imprimerie: AUBREY, O.M.I. Arch. S' Boniface; MANITOBA

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface, Manitoba, Canada.)
 Pour la rédaction, s'adresser au Directeur
 Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE
de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

MAISON FONDÉE EN 1880

La Cie Richard-Beliveau Ltee

330 RUE MAIN, WINNIPEG

**Vins Blancs
Et Rouges**

Le nouveau tarif Franco-Canadien nous permet d'importer de bons vins français, garantis absolument naturels et purs, à des prix très modérés, en barriques de 25 et 50 gallons. Ces vins sont importés directement par nous des meilleurs vignobles. — Assortiment considérable de Claret, Bourgogne, Sauternes, Chianti, Vins du Rhin, Vins d'Espagne, Vins d'Italie, Vins Canadiens, etc.

Catalogue gratis sur demande.

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :: TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

CHEZ EATON Le Magasin DES HOMMES

De Nouvelles Marchandises de Printemps
Remplissent le Département 3



Nous offrons aux hommes le service que le premier magasin d'habits de Winnipeg doit leur offrir. Nouvelles marchandises et rien que du nouveau, quand la saison nous avertit que les vêtements d'hiver ne seront plus de mise dans quelques semaines. Donc, si vous avez besoin d'un nouvel habit, faites maintenant votre choix dans un assortiment où il n'y a que des habits de printemps.

Si vous désirez un très bel habit, essayez l'un de ceux faits sur le modèle des élégantes coupes américaines de \$25.00 à \$35.00, ou le modèle Eaton, de \$18.00 à \$22.00. Aucune faute de coupe dans les deux modèles. Peu de tailleurs peuvent rivaliser avec ces coupes et cette facture. Les plus beaux choix en-lainages anglais.

Nous avons un assortiment de qualités moins dispendieuses et nous attirons l'attention sur le fait que la coupe et la facture de chaque habit sont parfaites. Notre magasin achète dans des conditions et des qualités exceptionnelles : c'est pourquoi nous n'hésitons pas à garantir une pleine satisfaction. Vous pouvez acheter de confiance chez Eaton ce que vous y voyez. La réalité correspond à l'apparence.

HABITS D'EATON pour les jeunes gens de 34 à 38, à \$12.50. Double coupe—rangée de boutons simple et élégante, longs revers avec des lignes et fait de telle manière que ces habits ne perdront pas leur force. La couleur est noir-brun avec de légères rainures. Un habit extrêmement bien fait. Habit d'Eaton, de drap anglais importé, à \$15.00. Noir-brun avec fines rainures vertes et rouges. Un nouveau et très élégant modèle. Les doublures sont d'un choix de première qualité. Les pantalons ont des gances pour ceinture et sous-pied. Grandeur, de 35 à 44. Cet habit est de nature à rendre grand service et à donner beaucoup de satisfaction. Remarquez ce nouvel habit au prix de Eaton. Fabriqué avec du drap de laine importé avec une apparence grise-poivre et sel. Coupe à deux rangées de boutons. Epauettes taillées de manière à donner à l'habit une apparence magnifique. La facture et le modèle de cet habit lui donnent un haut degré de distinction. Les pantalons sont larges et ont des gances pour ceinture et sous-pied. Grandeur de 35 à 44. Au premier étage-Hargrave.

THE T. EATON CO LIMITED

ANNONCES

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	London Lancashire	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarantee & Acc. Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Land Syndicate Ltd
Mercantile Fire Ins. Co.	(Life Department)	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.		[Limited
Pacific Coast Fire Ins. Co.		

TELEPHONES :

Jour, Main	{	5004	Nuit, Fort Rouge	{	1388
		5005			187
		5006			Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St-Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL ^{établi} en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.

Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses, Ecoles et Maisons privées.

Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie l'Industrielle et contre les accidents.

Argent a prêter à termes des plus faciles.

BUREAU: BLOC BULMAN, RUE BANNATYNE, WINNIPEG

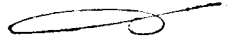
NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exerceat
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
prestantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspitione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesie, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Presulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneam: !

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis.



De mandato Excm. et Rq. Dni. mei Archiepiscopi




VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons 9 Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.
Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT

WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort,
Winnipeg, Man.,
Telephone 529.

46 Ave. Provencher
B. de P. 232
Saint-Boniface, Man.

Succursale, J. W. MOULD, Gérant
Coin de la Rue Athabaska et 4ième Rue
Edmonton, Alta. Telephone 454.

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

Henri CUSSON

AGENT D'ASSURANCE

ASSURANCE

ARGENT A PRETER

Représentant les Compagnies

POUR LE FEU—"Royal Exchange Assurance," de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF :—\$30,000,000.00. Déjà payé pour pertes : \$230,000,000.00.

"London Assurance Corporation," de Londres, Angleterre, incorporée en 1720 ACTIF :—\$23,000,000.00.

CONTRE LES ACCIDENTS, Maladies, Responsabilités et Automobiles—"Ocean Accident and Guarantee Corporation," de Londres, Angleterre. "General Accident Assurance Company of Canada.

SUR LA VIE—"The Great West Life Assurance Company.

Bureau: 406, rue du Collège,
St-Boniface, Man,

Boite de P. 75, St-Boniface, Man.
Tél. Main 2754.

ANNONCES

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

Antonio LANTHIER

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD)

— ST-BONIFACE —

MANITOBA

Telephone Main 7288

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. O. BRUNET, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328

Tél. Main. 7106, St-Boniface

Tél. privé, Main 6265

J. H. TREMBLAY Co. Ltd

CONTRACTEURS GENERAUX

Edifices religieux et publics une spécialité

Bâtisse du Builder's Exchange

— — WINNIPEG

TEL. MAIN 3151

— BOITE POSTALE 1896

ANNONCES

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS,
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN.

Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre
Artificiels Staff-Carton Romain, Plâtre. :- :-**

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à Montréal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Québec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à Toronto ; N.-Dame, à Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N.-D. des Prairies (Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Edouard, à Montréal, etc.

**DE VILLERS
PIANO**

Fabrication de
premier choix

**DE VILLERS
PIANO**

absolument
garanti

**DE VILLERS
PIANO**

**ET PIANO AU-
TOMATIQUE**

sont
les meilleurs

Tél. Main 3823 B. de P. 2113

**De Villers
Piano**

Maison Canadienne-Française

Achetez un piano DE VILLERS et vous aurez la plus grande valeur pour votre argent. Grand choix de pianos neufs et d'occasions. Pianos accordés et réparés par des experts.

SALLE DE VENTES :

269 Avenue York. Winnipeg Man.

Agents Canadiens-Français demandés pour villes et villages
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. XI

1 MARS 1912

No. 5

SOMMAIRE—Le Souverain Pontife et les Canadiens-français du Manitoba—
Dix-septième anniversaire du sacre de Monseigneur—Le règlement du ca-
rême pour 1912—La leçon d'un protestant—M. le chanoine Dumesnil—
Les groupes paroissiaux—Séance au pensionnat de Saint-Boniface—Con-
vention de l'Association d'Éducation d'Ontario—Contre la Maçonnerie—
Bibliothèque nationale—La question universitaire manitobaine—Ding !
Dang ! Dong !—R. I. P.

LE SOUVERAIN PONTIFE

ET LES CANADIENS FRANÇAIS DU MANITOBA.

L'été dernier la *Société Saint-Jean-Baptiste* provinciale du Man-
itoba a fait signer dans nos paroisses canadiennes-françaises une
adresse de protestations contre les fêtes italiennes destinées à commé-
morer le cinquantenaire de l'enlèvement du pouvoir temporel du
Pape. Au mois de novembre, S. G. Mgr l'Archevêque a transmis ces
protestations au Saint-Père, qui en remercie les signataires par l'en-
tremise de S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat.

A NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE, PIE XI.

TRÈS SAINT PÈRE,

Considérant que l'histoire nous fournit dans ses pages la preuve
authentique du don des Etats Pontificaux au Chef visible de l'Église
catholique;

Considérant que ce don, fait et consacré par des rois chrétiens,
assurait au Vicaire du Christ une indépendance et une protection qui
rendaient plus stable la capitale du monde catholique, et plus fruc-
tueux les rayonnements de la lumière évangélique jaillissant sans en-
traves de ce foyer divin;

Considérant que les puissances catholiques ont, pendant plusieurs
siècles, reconnu, secondé et protégé le pouvoir temporel des Papes;

Considérant que les puissances non catholiques elles-mêmes ont
proclamé, et proclament encore, la légitimité de la royauté élective du

Chef de l'Eglise en envoyant à sa cour des représentants diplomatiques;

Considérant que l'existence de la royauté temporelle des Papes a été plusieurs fois proclamée et prouvée nécessaire à l'équilibre mondial par des hommes éminents catholiques et non catholiques; qu'il nous soit permis de citer entr'autres les paroles prononcées à la Chambre des Communes de l'Angleterre, le 21 juillet 1849, par le marquis de Lansdowne, ministre dans le cabinet de Lord Palmerston:

“La condition de la souveraineté du Pape a ceci de spécial que dans son pouvoir temporel, il est simplement monarque de quatrième ou de cinquième classe. Dans son pouvoir spirituel, il jouit d'une souveraineté sans égale dans le monde entier. Tout pays, ayant des sujets catholiques romains, a un intérêt dans la condition des États Romains, et doit veiller à ce que le Pape puisse exercer son autorité sans être entravé par aucune influence temporelle de nature à affecter son pouvoir spirituel;”

Considérant les progrès matériels et spirituels du peuple, heureux de vivre sous cette autorité, divine et humaine, distribuant à tous ceux qu'elle régissait une justice admirée de toutes les nations;

Considérant qu'en 1861, par une inique et sacrilège spoliation, au mépris de tout droit et de toute justice, le roi du Piémont usurpait le pouvoir dans les États Romains;

Considérant qu'en 1870, le même roi piémontais, aidé de cohortes sanguinaires, entraît brutalement dans Rome pour en faire sa capitale, et consommait ainsi dans un second vol son œuvre infâme d'usurpateur;

Considérant que les Canadiens français crurent alors devoir envoyer des soldats, dont plusieurs vivent encore au milieu de nous dans l'Ouest Canadien, pour défendre la Papauté assaillie, et que, comme eux et à l'instar de notre bien-aimé, pieux et vaillant Archevêque, nous avons tous conservé un attachement inaltérable à l'auguste Prisonnier du Vatican;

Considérant que les ennemis de l'Eglise se préparent à commémorer par des fêtes et des réjouissances publiques les deux actes spoliateurs de 1861 et de 1870;

Considérant que ces démonstrations publiques constituent une approbation de ce double vol et un triomphe pour l'impiété;

Considérant que ces manifestations éhontées des ennemis de l'Eglise seront pour Votre Sainteté un sujet de tristesse et de douleur que nous partageons;

Nous, soussignés, Catholiques de langue française, du diocèse de Saint-Boniface, en la fête de Saint-Jean-Baptiste, notre patron, venons déposer nos humbles et respectueux hommages aux pieds du Pape-Roi. On a pu vous enlever votre domaine, ô très saint Père, on ne saurait vous ôter votre droit. Ces États, dont une cupidité et une

ambition impies et sacrilèges vous ont dépouillé, nous les reconnaissons comme vôtres, et nous protestons contre le pouvoir usurpé qui les régit.

Pour diminuer l'amertume que verse dans votre cœur le spectacle des fêtes qui célèbrent le triomphe de l'iniquité, nous voulons, très saint Père, vous dire notre amour inviolable envers votre Auguste Personne et votre Chaire Apostolique.

Nous souffrons de vos souffrances, et nous demandons à Dieu et à notre saint Patron, de les alléger et de vous réintégrer, pour le plus grand bien de l'Eglise, dans le gouvernement de vos possessions territoriales. Nous les prions aussi pour le triomphe de la vérité catholique dans le monde entier.

Chaque année, au jour de notre fête nationale, nous venons offrir au plus haut dignitaire ecclésiastique dans nos paroisses l'expression de notre vénération profonde à l'Eglise catholique, à ses enseignements, à ses directions et à son chef infailible. Qu'il nous soit permis cette année, en ce quarantième anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste au Manitoba, de présenter à Votre Sainteté Elle-même l'expression respectueuse de ces sentiments.

Daignez, ô très saint Père, bénir notre peuple, nos familles, nos travaux, et particulièrement, les luttes que nous ne cesserons de livrer sous la direction éclairée de notre infatigable et dévoué clergé, pour le triomphe des saintes causes de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien.

REMERCIEMENTS DU SAINT-PÈRE.

MONSIEUR,

Il m'a été très agréable de placer sous les yeux du Saint-Père "le volume d'adresses" recouvertes de plusieurs milliers de signatures, que les Catholiques de langue française, au Manitoba, vous ont prié de transmettre à Sa Sainteté pour lui exprimer leurs sentiments de piété filiale et l'assurance de leur attachement.

Au milieu des épreuves et des amertumes dont le Souverain Pontife a été abreuvé, particulièrement en l'année qui vient de finir, c'est un précieux réconfort, un motif de sainte consolation et d'espérance pour le Chef de l'Eglise de voir les Pasteurs et les fidèles redoubler de dévouement, de fidélité à Son auguste Personne, et offrir à Dieu d'ardentes supplications pour le triomphe de l'Eglise et le salut des âmes.

Le Saint-Père Pie X, qui a été fort sensible à ces témoignages d'amour et d'attachement des Catholiques français au Manitoba, les remercie de cœur et, en implorant sur Votre Grandeur et sur eux-mêmes d'abondantes faveurs divines, Il envoie à tous avec effusion la Bénédiction Apostolique.

Je profite bien volontiers de cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

R. CARD. MERRY DEL VAL.

DIX SEPTIEME ANNIVERSAIRE

DU SACRE DE MONSEIGNEUR.

S. G. Mgr l'Archevêque célébrera le 19 mars le dix-septième anniversaire de sa consécration épiscopale.

La veille au soir, il y aura séance dramatique et musicale en son honneur au Collège de Saint-Boniface. Le jour de la fête, messe pontificale à 9½ h. à la Cathédrale, à laquelle les membres du clergé, les communautés religieuses et les fidèles sont cordialement invités. Cette messe sera suivie du banquet du clergé.

Le soir, séance dramatique et musicale à l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg.

LE REGLEMENT DU CAREME POUR 1912.

En vertu d'un indult spécial du Saint-Siège, en date du 27 janvier 1903.

1o Il est permis de faire gras tous les lundis, mardis et jeudis, sans excepter ceux de la Semaine Sainte, et tous les samedis, excepté celui des Quatre-Temps et le Samedi-Saint, mais dans ces jours il n'est permis de faire gras qu'à un seul repas, dans lequel il est interdit de faire usage de poisson,

2o Tous les mercredis et vendredis du Carême sont des jours d'abstinence à tous les repas.

3o Le jeûne reste obligatoire pour chacun des jours du Carême, excepté le dimanche.

Pour compenser cette faveur du Saint-Siège qui veut bien adoucir la loi de l'Eglise, les fidèles devront faire une aumône. En conséquence, il y aura, dans chaque église ou chapelle publique de ce diocèse, un tronc spécial que MM. les Curés auront soin d'indiquer aux paroissiens pour recevoir les aumônes du Carême.

Ces aumônes seront transmises au procureur de l'Archevêché immédiatement après Pâques, pour être employées aux œuvres de charité du diocèse, au choix de l'Ordinaire.

— L'appel en faveur du monument de La Vérendrye a été très bien accueilli. Le Comité a déjà près de trois milliers de piastres dans sa caisse. Il en faudra au moins \$25 000 à \$30 000. Plusieurs particuliers, prêtres et laïques, ont souscrit la ronde somme de \$100. S. G. Mgr l'Archevêque en a donné \$1 000.

LA LEÇON D'UN PROTESTANT.

L'honorable M. Beck, ministre protestant de l'Instruction publique en Saxe, vient de faire les déclarations suivantes, qui lui font grand honneur et dénotent chez lui un profond sentiment chrétien : — “Le gouvernement, a-t-il déclaré, est fermement et unanimement décidé à conserver au peuple la religion, la foi et la morale chrétienne. Cela n'est possible que par le maintien absolu de l'enseignement confessionnel. Aussi, la nouvelle loi scolaire, qui va être soumise aux Chambres, a pour base le caractère confessionnel de l'école.

“ Il ne doit y avoir aucune contradiction dans l'enseignement religieux, entre l'Eglise et l'école. Cet enseignement doit être en tous points conforme aux doctrines de l'Eglise, qui nous disent que le Christ est Fils de Dieu et notre Sauveur.

“ En tout cela, je me rallie entièrement aux théories énoncées, à la Chambre Haute, par Mgr l'Evêque de Saxe, qui a affirmé que les instituteurs catholiques se placent absolument sur le terrain de l'Eglise catholique, ce dont je les félicite.”

M. LE CHANOINE DUMESNIL.

Du *Collégien* de Saint-Hyacinthe (Vol. V, no 14, janvier 1912).

Un ami de feu M. le chanoine Dumesnil, qui a vécu à ses côtés, qui fut longtemps à même de bien connaître ses idées et ses actes, m'écrit de l'Ouest pour me signaler quelques expressions injustes ou inexactes à ses yeux, dans la nécrologie contenue dans le précédent numéro du *Collégien*.

Qualifier M. Dumesnil, même avec quelque précaution oratoire, de *sectaire dans le bien*, semble injurieux pour sa mémoire. J'avais pourtant cru dégager suffisamment de cette formule tout ce qui pouvait lui donner l'apparence d'une critique. Il est donc vrai que *la cage sent toujours le hareng!* Volontiers, je remplacerais cette expression par une autre moins recherchée et très chère au vaillant archevêque de Saint-Boniface. M. Dumesnil se montra constamment, dans sa manière de penser et d'agir, tout simplement *catholique*.

Pour ce qui regarde le voyage de M. Dumesnil, à Rome, en 1881, mon aimable contradicteur soutient que non seulement notre regretté défunt *ne s'est jamais cru en rébellion avec son évêque*, mais qu'il ne l'a jamais été, même s'il avait passé pour tel. A la bonne heure! Puis il ajoute qu'il eût été bon de rappeler qu'en 1893, quand Mgr de Saint-Hyacinthe appelait M. Dumesnil à faire partie de son Chapitre, il lui donnait l'anneau épiscopal de Mgr Prince, en répétant à l'envi qu'il voulait par là honorer tout particulièrement M. Dumesnil, reconnaître les services par lui rendus à l'Eglise et faire oublier les malen-

tendus passés. Cette délicatesse et ces paroles tournaient à l'honneur des deux.

J'ai eu trop à cœur, en rédigeant quelques notes sur la carrière de M. Dumesnil, de ne rien dire qui pût la déprécier en quoi que ce soit, pour ne pas m'empresser de mettre sous les yeux du lecteur ces réflexions, qui m'ont été communiquées, du reste, en des termes on ne peut plus bienveillants.

F.-Z. DECELLES, PTRE.

LES GROUPES PAROISSIAUX.

CERCLES D'ÉTUDES ET CERCLES D'AMUSEMENTS.

Du *Semour*.

Maints curés ou vicaires seraient enchantés de grouper les jeunes gens de leur paroisse, afin de les prémunir contre les dangers de la rue, du cabaret, des théâtres ou cinématographes, des salles de billards, etc. Ils voudraient des salles de jeux, des exercices gymnastiques, des représentations théâtrales, des euhres, etc., mais ils ne comprennent guère la nécessité d'un cercle d'études et prétendent ne pouvoir former un groupe qui prendra place, joignant ses membres à des milliers de camarades distribués par tout le pays, qui prendra place, dis-je, dans les rangs de l'Association de la Jeunesse.

Ont-ils tort ? Ont-ils raison ? — Les circonstances locales peuvent seules permettre de porter un jugement équitable.

En thèse générale, on peut dire qu'une société purement locale est inférieure, au point de vue de l'influence et du résultat d'ensemble, à une association qui met en contact la jeunesse de tout un pays, et qu'une œuvre de simple préservation ne vaut pas une œuvre de discipline intellectuelle et morale en vue de l'action.

Ce qui nous manque ce sont des hommes, et si l'on veut en avoir, il faut se donner la peine d'en former.

Préserver momentanément la jeunesse, en la tenant à l'écart des tentations, est une œuvre louable mais insuffisante, car elle est plutôt négative. Ce qu'il nous faut dans chaque paroisse, ce n'est pas une garderie d'enfants et de jeunes gens qui s'ébaudiront sans mesure quand sonnera l'heure inévitable de la liberté, mais une école de militants qui se préparent en toute raison et conscience pour les luttes quotidiennes de la vie moderne. Ce qu'il nous faut ce ne sont pas des troupes de bons jeunes gens qui se laissent vivre et ne commettent pas de mal parce que l'occasion leur manque, mais des bataillons de valeureux soldats qui orientent délibérément leur vie, et connaissent les causes auxquelles ils entendent consacrer leurs efforts, en un mot, des jeunes gens conscients de leur catholicisme et de leur rôle social et qui se proposent, devenus hommes, d'exercer autour d'eux l'influen-

ce que tout bon catholique et tout bon citoyen devrait avoir à cœur d'exercer.

Ces bataillons bien disciplinés, le cercle d'amusements ne les formera jamais; le cercle d'études, lui, peut nous les donner. C'est pourquoi, quand on vise à faire des apôtres, il importe souverainement de bien examiner quelle sorte d'œuvre il convient d'introduire pour obtenir le résultat désiré. Sans doute un cercle d'amusements est plus facile à diriger, mais avec le système du moins possible on ne peut obtenir qu'un rendement proportionnel.

Cette objection nous rappelle un exemple vécu rapporté par M. l'abbé Leroy dans *le Recrutement Sacerdotal* de mars 1911, page 83. Le voici:

“ Un directeur diocésain de la Jeunesse Catholique invitait un de ses jeunes confrères à ouvrir un cercle d'études dans sa paroisse. “ Y songez-vous, répondit l'autre, *il faudrait que je travaille.*” Le confrère plus avisé que zélé avait raison: un cercle d'études suppose des matières bien préparées, bien divisées, bien adaptées, il engage la discussion sur une multitude de terrains; il est certainement plus facile de faire de la musique ou du gymnase.”

Empressons-nous de dire que ce n'est point là ce qui paralyse le zèle de nos prêtres canadiens-français. On n'établit point de cercles d'études parce que, à raison ou à tort, et le plus souvent à tort, on s'imagine que cette innovation n'est ni nécessaire, ni même utile, dans la paroisse dont on est chargé. Et puis, on ne connaît l'Association de la Jeunesse que par ses quelques actes extérieurs, etc. On ignore trop sa vie intérieure et ce qu'elle fait sans bruit dans les jeunes âmes par l'intermédiaire des cercles d'études.

CHARLES BLANCHET.

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE

AU PENSIONNAT DE SAINT-BONIFACE.

Le 22 février, les élèves du Pensionnat de Saint-Boniface ont présenté leurs respectueux hommages à S. G. Mgr l'Archevêque dans une remarquable séance dramatique et musicale. De nombreux membres du clergé, plusieurs commissaires et grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Le local ne pouvant pas contenir tous ceux qui désiraient être témoins de la représentation, on la répéta le lendemain et il eut encore salle comble.

L'espace nous fait défaut pour analyser avec quelque ampleur le drame évangélique, qui fut la pièce de résistance de la soirée. Nous n'essaierons pas non plus de donner des notes aux jeunes demoiselles qui représentaient les divers personnages. Qu'il nous suffise de dire qu'elles ont remporté un véritable succès, tout à leur honneur et à ce-

lui de leurs dévouées et distinguées maîtresses. Ce drame: *Le Mystère de la Miséricorde*, composé de scènes évangéliques où les personnages bibliques réapparaissent et redisent presque textuellement les paroles du texte sacré, est on ne peut plus touchant. Il produit l'impression d'un très éloquent sermon. Il donne une idée des hauteurs auxquelles l'éducation chrétienne élève les âmes. Si les adversaires de cette éducation eussent pu entendre l'éloquence et les accents, qui jaillissent de ces âmes de jeunes filles, ils auraient été surpris et touchés. C'eût été une révélation pour eux, car rien d'humain, encore moins de mondain, ne peut approcher de ces cimes où plane constamment l'inspiration chrétienne et catholique.

Dans la réponse à la touchante adresse, qui lui fut présentée, Monseigneur félicita les élèves de leurs succès et parla de la supériorité de l'éducation vivifiée et compénétrée par l'influence religieuse. Il déclara que les Catholiques ne sauraient, en fait de religion à l'école, se contenter d'une demi-mesure. L'enfant baptisé a un droit strict à une pleine éducation religieuse. Il ajouta qu'il espérait que, quoiqu'il arrive, les parents sauront toujours faire leur devoir et s'imposer les sacrifices nécessaires pour procurer à leurs enfants le précieux trésor d'une complète éducation catholique. Il remercia cordialement Messieurs les commissaires de leur bienveillance pour les écoles de Saint-Boniface et les félicita de leur zèle à promouvoir les intérêts de l'éducation.

CONVENTION BIENNALE DE L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION CANADIENNE-FRANÇAISE D'ONTARIO.

Cette importante Association, fondée il y a deux ans pour défendre et promouvoir l'enseignement des deux langues officielles du Canada dans les écoles ontariennes fréquentées par les petits Canadiens français, a tenu sa deuxième convention les 14 et 15 février dans la capitale du pays. On y fait de l'excellente besogne. Le travail des deux ans écoulés a été examiné et on a mis à contribution les précieuses informations recueillies pour conduire à bonne fin l'œuvre entreprise. Enseignement du français à l'Université d'Ottawa, recrutement et formation des instituteurs et institutrices bilingues, droits de la langue française dans l'école, caisses d'économie populaires, alcoolisme, fondation d'un grand journal quotidien, organe de l'Association, expansion des cercles de l'A. C. J. C. dans la province: Voilà les questions qui y ont été traitées et étudiées.

Et nunc, erudimini! Oui, instruisez-vous, prophètes francophobes, qui, en 1910, haussiez les épaules et prédisiez que ce mouvement,

destiné à promouvoir le français dans Ontario, ne serait qu'un feu de paille bientôt dissipé par le vent du découragement et de l'impossibilité. Connaissiez mieux les ressources de l'énergie canadienne-française et apprenez à mesurer la grandeur et la force de son attachement à la glorieuse et immortelle langue française. Quoique que vous fassiez, vous ne pourrez qu'attiser ce feu patriotique.

CONTRE LA MAÇONNERIE.

Le travail catholique de "Vraie Lumière" sur la secte anti-chrétienne et judaïquement révolutionnaire prend de l'extension en France. Il pourrait, il devrait en être de même au Canada. — plus miné, plus menacé qu'on ne le pense généralement. — Il existe actuellement, en France, quatre organisations qui combattent la Maçonnerie, y compris une ligue de dames: la *Ligue Jeanne d'Arc*.

Parmi les plus vaillants organes périodiques, qui livrent ce combat si nécessaire, citons la *Libre Parole* de Drumont, *La Croix*, la *Bastille*, la *France anti-maçonnique* et la *Franco-Maçonnerie démasquée*, tous publiés à Paris.

On vient de créer une revue mensuelle très importante: *La Revue des Sociétés secrètes* avec le concours d'érudits et de militants qui ont fait leurs preuves (Paris, 10 place de Laborde, 25 fr. par an pour le Canada.) Le premier numéro a paru en janvier.

Signalons aussi la publication à Paris (Renaissance française, 33, rue Vivienne) d'un livre capital dû à un ancien magistrat, M. Perrenet: *Abrégé des Mémoires de Barruel* "pour servir à l'Histoire du Jacobinisme" c'est-à-dire du Maçonisme. Le Jésuite Barruel fut le premier et le plus documenté des historiens de la Révolution maçonnique dite française. Son ouvrage en 5 vol. parut en 1797, 1808 et 1815. Il est actuellement introuvable. Le volume de M. Perrenet (3 f.50) vient à son heure. Nous le recommandons vivement.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE L'ARCHEVECHE.

CANADIANA ET AMERICANA.

Nous avons le plaisir d'accuser réception d'une superbe collection reliée des 46 années de l'*Almanach Rolland*, don de l'honorable J.-B. Rolland, de Montréal, conseiller législatif et président de la Banque d'Hochelega.

— Nous avons aussi reçu une collection complète de la militante et étincelante revue l'*Etincelle*, publiée ces dernières années à l'Université d'Ottawa.

Si quelque chose pouvait nous consoler de la disparition de l'*Etincelle*, ce serait le fait que l'Ouest possède maintenant son directeur

dans la personne du R. P. A.-F. Auclair, O. M. I., — nom du donateur —, aujourd'hui directeur du catholique, militant et indépendant journal de Duck Lake, Sask.: LE PATRIOTE DE L'OUEST.

— Une collection complète de *La Vérité*. Don de M. L. Casault, de Casault, Qué.

— *Brownson's Review*. 24 volumes reliés. Don de M. l'abbé J.-C. Tennian, de Pawtucket, R. I.

— Don anonyme: *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, par l'abbé H.-R. Casgrain.

— Revue *Rome*, année 1904 reliée. Don de M. l'abbé C.-J. Beaudin, de Montréal.

LA QUESTION UNIVERSITAIRE MANITOBAINE.

L'espace nous fait aujourd'hui défaut pour traiter à fond la question de l'Université au Manitoba. Les tentatives de réorganisation, qui se manifestent depuis quelques années chez certains membres du Conseil universitaire et qui une fois encore viennent d'échouer, sont d'une grande importance par les conséquences qu'elles entraîneraient. Les Catholiques sont opposés aux modifications radicales projetées. M. l'abbé A.-A. Cherrier et le R. P. Joseph Blain, S. J., ont dit l'autre jour, devant le Conseil, les multiples raisons de cette opposition. Nous les exposerons dans notre prochain numéro, mais nous tenons à dire tout de suite que M. l'abbé Cherrier a rappelé qu'en 1877, lors de l'organisation de l'Université, chacun des trois collèges fondateurs: Saint-Boniface, St-John et Manitoba, aurait pu, s'il l'avait voulu, obtenir facilement le droit de conférer les grades universitaires. Trois Universités se seraient ainsi formées, mais les collèges crurent qu'il valait mieux s'unir et mettre leur droit en commun. L'Université devint alors une agrégation de collèges dans laquelle chacun d'eux possède sa part d'autorité dans le gouvernement suprême. Des novateurs veulent aujourd'hui exclure les collèges du bureau de l'administration suprême et confier à l'Etat la direction de l'Université. De plus on demande au collège de Saint-Boniface d'approuver son expulsion de l'Université et même d'y travailler. "Non," a déclaré fièrement M. l'abbé Cherrier, nous sommes chez nous dans l'Université et nous n'en sortirons que par la force." Nous avons le droit d'y rester et ce droit ne saurait porter préjudice à personne.

Le R. P. Blain, S. J., démontra ensuite, dans un discours élaboré, que le collège de Saint-Boniface avait, pour le bien de l'éducation, le droit et le devoir de rester dans l'Université en lui conservant son caractère confessionnel. L'élément religieux est nécessaire dans l'Université comme dans les autres écoles. Une Université neutre, fût-elle décorée de l'épithète d'Université d'état, est aussi préjudicia-

ble aux intérêts de la véritable éducation que l'éducation d'état neutre.

Nous reviendrons sur ces points importants et sur quelques autres avec les développements qu'ils comportent.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a gagné un procès important contre la Banque de Montréal. Un Canadien français, nommé Norbert Brouillette, originaire de Chambly et qui avait longtemps demeuré à New-York, l'avait constitué son légataire universel. La banque refusant, pour diverses raisons, de lui payer les \$22 000 qu'elle détenait en fidéi commis, il dut avoir recours aux tribunaux qui lui ont donné gain de cause.

— Mgr Duchesne s'est immédiatement et louablement soumis au décret de l'Index condamnant son *Histoire ancienne de l'Eglise*.

— Le nombre des membres de l'*Oeuvre des Agonisants*, dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, Makinac, Man., était, le 31 janvier, de 30 651.

— M. l'abbé Philippe Casgrain, curé d'Esterhazy, Sask., a baptisé le 18 février un citoyen bien connu de la localité, M. Meader, qui était Quaker.

— Le 22 février, la *Section manitobaine* du Parler français a donné une séance publique à Winnipeg, sous les auspices de la paroisse du Sacré-Cœur, en faveur du Congrès de Québec. L'honorable Juge Prendergast présidait la soirée. M. l'abbé Denys Lamy et le R. P. Th. Hudon, S. J., ont prononcé des discours. Orchestre, musique et chant mêlèrent l'agréable à l'utile. Tous ceux qui prirent part au programme étaient des membres de la Section. Le R. P. Portelance, O. M. I., curé du Sacré-Cœur, n'ayant pu se rendre à l'assemblée pour cause de maladie, adressa une très belle lettre encourageant le mouvement et faisant un délicat éloge de la langue française. Le R. P. Gendreau, O. M. I., curé de Saint-Charles, fut invité à prendre la parole et il invita les membres de la Section à aller donner une séance dans sa paroisse, invitation qui fut acceptée avec plaisir.

— Les dames et les demoiselles peuvent et doivent elles aussi inscrire leur nom au livre d'or du Congrès de la langue française. La *Section manitobaine* compte particulièrement sur leur bienveillant concours dans sa croisade de recrutement d'adhésions au Congrès.

— Intéressant, instructif, populaire, "l'Almanach français de la province ecclésiastique de Saint-Boniface" a sa place marquée dans toutes les familles françaises de l'Ouest. . . C'est une mine de renseignements utiles, de courtes lectures agréables et bien appropriées. Il est à désirer que cette œuvre soit encouragée partout, afin qu'elle puisse se continuer chaque année. — *Le Patriote de l'Ouest*, Duck Lake.

— Si un Canadien français osait parler d'indépendance du Canada

comme John S. Ewart, C. R., l'a fait le 5 janvier devant le *Canadian Club* de Montréal, il ferait courir un frisson d'horreur dans les autres provinces. Nos concitoyens de langue anglaise clameraient contre la déloyauté des *French* de Québec. Conclusion: Les cris contre les Canadiens français ne sont pas dictés par la raison, mais par le fanatisme. En a-t-on conscience? Si oui, on est doublement coupable. Si non, on manque de clairvoyance et de justice.

— Merci à *La Concorde* d'Ottawa pour l'intérêt qu'elle porte à la question du français au Manitoba. Elle a déjà reproduit plus d'un de nos articles sur ce sujet.

— De quelle couleur doit être l'étoile du prêtre qui expose le Saint Sacrement, quand la bénédiction suit immédiatement les vêpres solennelles et que ni le célébrant ni les chapiers n'ont à quitter le cœur?

— Réponse: De la même couleur que les parements du célébrant.

— S. C. des Rites. 27 mai 1911.

— La Hollande possède maintenant 2 000 000 de Catholiques sur une population totale de 6 000 000. Trois ministres du cabinet hollandais sur neuf sont catholiques. Il y a seize sénateurs et vingt-cinq députés catholiques.

— Nous tenons à signaler un important article qui a paru dans plusieurs journaux du pays, intitulé: *Québec et les groupes français des autres provinces*. Cet article est de nature à inspirer de sérieuses réflexions.

— M. Napoléon Champagne, député à Toronto, ayant été élu président d'un caucus des députés de son parti, adressa la parole en français, l'une des deux langues officielles du Canada. Il y eut bientôt des protestations, mais l'énergique député n'en continua pas moins à parler français. A la fin, il déclara qu'il ferait traduire son discours en anglais pour le bénéfice de ceux qui ne l'avaient pas compris. Cet acte de courage patriotique, de la part d'un homme politique, mérite d'être signalé.

— Nous corrigeons avec plaisir quelques inexactitudes qui se sont glissées dans notre compte rendu de la visite pastorale au Lac du Bonnet. Cette mission est située à 67 milles de Saint-Boniface. Le jubé a été construit par M. l'abbé L. de G. Bélanger et a servi la première fois le 16 avril 1911. M. l'abbé N. Bellavance a fait lambrisser l'église et a bâti le petit portique. Il a aussi fait peindre l'église.

— Nous rendrons compte au prochain numéro de l'important Congrès de Duck Lake, Sask.

R. I. P.

— M. l'abbé G. Simon, autrefois du diocèse de Saint-Boniface, auxiliaire au Collège, puis curé de Dumas, décédé subitement à Biggar, Sask., diocèse de Prince-Albert, pendant qu'il faisait sa visite de paroisse. Le défunt était originaire du diocèse de Nancy et âgé de 41 ans. Les funérailles ont eu lieu le 17 février à Prince-Albert.

ANNONCES

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre bonne réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie, Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc. **Phone 1901**

ASHDOWN, *Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg*

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré* sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

Boîte de Poste
No. 50

Ornements d'Eglise
VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCER.

IMPORTATION DIRECTE
DE FRANCE

Chasublerie, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, Calices, Ciboues, Ostensoirs, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas

ANNONCES

Téléphone 1364

B. de Poste 94

LePage Lumber Co.

COIN DE L'AVE PROVENCHER ET DE LA RUE THIBAULT
SAINT-BONIFACE, MAN.

Marchands de Bois de construction en gros et en détail.
Toutes espèces de boiseries fines, chas-is et portes de toutes
sortes. Bois de corde, charbon dur et mou, etc.

Cour et Bureau : 239 Ave. Provencher, St-Boniface.

O. W. REIF

DECORATEUR D'EGLISES

340 AVENUE ST. JOHN, - - WINNIPEG, MAN.

Permettez-moi de donner un cachet de beauté à votre église. Tout ce que
vous pouvez désirer en fait de peinture et de décorations.

REFERENCES—Rév. Père Supérieur, Eglise du St-Esprit, Winnipeg, Man.

Rév. Père Supérieur, Eglise St Joseph, Winnipeg, Man.

Le seul artiste de l'Ouest canadien qui fait une spécialité de la décoration
des églises.

THE JOBIN MARRIN CO., LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épiceries de toutes sortes.

Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits
pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et
des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale,

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX — (-o-) — EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

ANNONCES

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERS

Viandes fraîches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épicerie

BOUTIQUES :

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

GROS PROFITS POUR AGENTS

Nos Agents font de gros profits, quelques-uns \$5,000 par an, d'autres plus, en vendant le fameux OXYDONOR. C'est la plus merveilleuse découverte du siècle pour Maux, Maladies et Debilité Générale, etc.

Nous avons des milliers de certificats de guérison en notre possession. Chaque famille a besoin d'un OXYDONOR et la vente d'un amène la vente de plusieurs autres.

Nous demandons dans votre localité un Agent qui se procure d'un OXYDONOR, afin de le vendre à ses pratiques. Gros profits pour ceux qui savent s'y intéresser. Ecrivez aujourd'hui pour demander nos conditions.

Dr. H. SANCHE & Cie. 387 rue Ste. Catherine Ouest, Montréal, Canada.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épicerie de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes, Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la maille remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE FRANÇAISE

Départ tous les jeudis à 10 h. A.M. de New-York pour Havre-Paris (France)

LA SAVOIE.....	7 Mars	CHICAGO (suppl.).....	23 Mars
LA PROVENCE.....	14 Mars	LA TOURAINE.....	28 Mars
NIAGARA (suppl.).....	16 Mars	LA SAVOIE.....	4 Avril
LA BRETAGNE.....	21 Mars	LA PROVENCE.....	11 Avril

Pour informations s'adresser :

362 et 667, Rue Main **ALLOWAY & CHAMPION,**

WINNIPEG Représentants, ou à tout agent de Cies de Chemins de fer

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISÉ \$4,000,000
CAPITAL (entièrement payé) \$2,500,000
FONDS DE RÉSERVE \$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargnes sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT PRO TEMP.
ST-BONIFACE, MAN.

LORGNONS, LUNETTES ET OBJETS D'OPTIQUES DE
TOUTES SORTES

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

— SPÉCIALITÉ POUR LES YEUX D'ENFANTS —

NOUS PARLONS FRANÇAIS

A. CUSSON, President et G. a. n. t. General
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande.

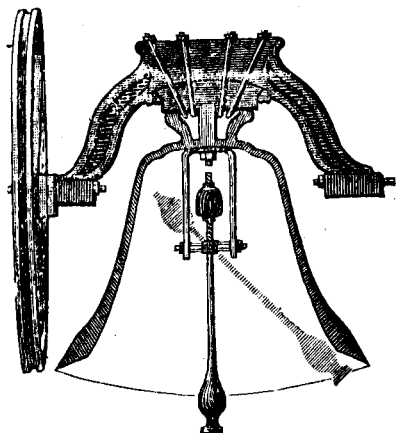
Téléphone 2625
Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES

C. et F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Nouvelle sonnerie à battant rétro-lancé, breveté en France et à l'étranger, supprimant toute peine au sonneur et tout ébranlement aux beffrois.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Agence au Manitoba: VANPOULLE FRERES,
96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

ORNEMENTS D'EGLISE

J. E. CARREAU

Successeur de C. LANGTOT

16, rue Notre Dame ouest, MONTREAL

Importateur de

BRONZES, ORFÈVRES, ORNEMENTS, MERINO, VÈTEMENTS ECCLESIASTIQUES, Etc.

Ateliers spéciaux pour la fabrication de Statues peinturées, Chemins de Croix en peinture sur toile, Chemin de Croix en relief, Drapeaux, Bannières, Décorations pour Sociétés.

Vins de messes approuvés par les autorités ecclésiastiques, Taragone, Sicile, Massaula, Sauternes, Muscatel et Clarets.

Huile de table, Huile d'Olive de Nice, brûlant huit jours, hautement recommandée et étant aussi en usage pour le clerge et les communautés religieuses du Canada. Nous vendons notre Huile avec le privilège de la retourner à nos dépens, si elle ne donne pas satisfaction. Bouquets et Fleurs, Lustres en cristaux, Photographies de Statues, etc., et liste des prix envoyées sur demande. Braises-Encens Encens Arabe, Dominical. Nous avons toujours en mains un assortiment très varié d'objets pour missions à des prix très avantageux.

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITEE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

ALBERT VERMONET, Directeur Artistique

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

d'Eglise et d'Appartements

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

Téléphone de Jour
Main 7738

Téléphone de Nuit
Main 6159

P. COUTU

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

EMBAUMEUR DIPLOMÉ

64, Avenue Provencher - ST-BONIFACE (Man.)

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE.

MANITOBA

Le Pays où abondent les Avantages

Quelques-uns des grands avantages qu'offre la Province de Manitoba et qui doivent déterminer à venir s'y fixer toute personne qui cherche à améliorer sa position.

AU CULTIVATEUR

Un sol fertile et des conditions de climat qui ont donné au Manitoba par le monde entier, le renom d'être le pays d'origine du Blé No. 1, Dur.

AUX FILS DE SES CULTIVATEURS

Le Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole qui n'est inférieur à aucun autre sur le continent américain.

A L'OUVRIER ET AU JOURNALIER

Des industries florissantes, dans des villes se développant avec rapidité, garantissent une large rémunération du travail de toute description, pour celui de l'expert comme pour celui du manœuvre.

A CEUX QUI CHERCHENT DES PLACEMENTS

Abondance de force hydro-électrique à des bas prix pour manufactures et autres fins. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport en rapport avec les besoins. Des villes récentes qui se développent avec rapidité. L'intelligence, le capital et l'énergie trouvent ici des occasions et des rapports qui ne peuvent être égalés nulle part ailleurs et qui dépassent toute attente.

Nous vous invitons tous à venir partager notre si constante prospérité et vous assurer une part de ce qui sera bientôt, à tout égard, un grand pays.

Pour autres informations, vous adresser à

JOSEPH BURKE, 178 Logan Ave., Winnipeg, Man. JOS. HARTNEY, 77, York St., Toronto, Ont.

J. E. TENNANT,
Gretna, Man.

J. J. GOLDEN,
Député ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. Baribault, B. A. S.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BUREAU

CHAMBRE 607, BUILDERS' EXCHANGE,
333½ AVE. DU PORTAGE, WINNIPEG.

Tél. Main 1040

RÉSIDENCE

No. 457 RUE BURNELL,
WINNIPEG, MAN.

Tél. Sherb. 3617

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITÉS : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPÉCIFICATIONS
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXÉCUTÉS PROMPTEMENT.

ATELIERS: RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO, LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Églises, Couvents et Écoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175